

L'Europe enfin contre le halal ?



Le 17 décembre, la CJUE a rendu un arrêt très important suite à la décision de la Flandre belge d'interdire l'abattage sans étourdissement sur son territoire.

Des associations musulmanes et juives avaient porté réclamation devant la CJUE, considérant que cette décision était contraire à la liberté religieuse garantie par l'Union européenne.

Les choses étaient mal parties : lors des plaidoiries, en septembre, l'avocat général avait estimé que la liberté religieuse surpassait la souffrance animale. En général, la Cour suit toujours ses réquisitions

Quelle ne fut pas notre surprise de voir que la Cour avait statué sur le fait que l'étourdissement n'était pas contraire

à la liberté religieuse.

C'est donc une grande victoire ! MAIS... n'oublions pas que cet arrêt n'est pas contraignant pour les autres pays, et son application dépendra du courage de notre personnel politique. Il n'est donc, sauf divine surprise, pas difficile de prévoir que rien ne va bouger, pas de vagues, les communautés concernées étant très sensibles. Dans son célèbre discours de Harvard, Soljenitsyne avait dénoncé à juste titre « le déclin du courage ». Il avait analysé de façon très lucide le mal qui ronge notre monde occidental et qui se manifeste de façon paroxystique en ce moment face à l'épidémie de covid, et à toutes les entreprises de démolition en cours (je préfère ce terme à celui de déconstruction).

Une autre bonne nouvelle pour le combat contre l'abattage rituel est tombée cette semaine. On n'en a pas beaucoup parlé : toujours au niveau européen, le mardi 15 les ministres de l'Agriculture de l'UE, à l'unanimité, ont demandé à ce qu'un étiquetage soit mis en place donnant les informations essentielles de mode d'élevage, de transport et d'abattage. Nous menons également depuis l'origine des actions pour cet étiquetage, contre les modes d'élevage concentrationnaires et les transports sur de longues distance qui sont, à l'évidence, une maltraitance et influent sur la qualité de la viande issue des animaux d'abattoir. Dans ce contexte, l'abattage rituel constitue une « double peine » pour les animaux.

Nous vous recommandons la vidéo de l'émission d'Arte qui décrit le calvaire de nos bovins ou ovins transportés dans des conditions apocalyptiques en camion ou bateau vers les pays du Proche-Orient ou du Maghreb où ils sont abattus halal.

Dans ce contexte malgré tout favorable, l'action que nous venons d'initier au niveau européen pourrait enfoncer le clou définitivement. Nous démontrons de façon scientifique que ce mode d'abattage est contraire aux règles d'hygiène élémentaires et entraîne de ce fait de nombreux problèmes

(notamment de propagation de la résistance aux antibiotiques) du fait de la section de l'œsophage et de la trachée lors de la saignée par égorgement large, entraînant le déversement du contenu de l'estomac.

Nous estimons, dans le contexte d'hystérie hygiéniste actuel autour du covid, que ces arguments sanitaires sont en mesure d'obtenir l'interdiction de l'égorgement halal et donc d'obliger les communautés concernées à rentrer dans la modernité en reconnaissant comme halal ou casher la viande des animaux abattus selon les règles scientifiques modernes.

Alain de Peretti